

## **GLÉNARD Guillaume**

Titre : Professeur de droit public

### **SPECIALITES**

- Droit constitutionnel
- Grandes doctrines juridiques et politiques
- Droit de la fonction publique

### **FORMATION**

- Agrégation de droit public (2005-2006)
- Doctorat de droit public, Paris II, mention très honorable avec les félicitations du jury (1994-99), prix de thèse de l'Université de Paris II (2000)
- D.E.A. de droit international public, Paris II, mention Assez bien (1992-93)
- D.E.A. de droit public interne, Paris II, mention Assez bien (1991-92)
- Maîtrise de droit public, Grenoble II, mention Bien (1990-91)

### **ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES**

#### ➤ **Activités d'enseignement exercées actuellement**

- Droit constitutionnel en Licence 1
- Grandes doctrines juridiques et politiques en Master 1
- Droit de la fonction publique territoriale en Master 2

#### ➤ **Activités d'enseignement exercées antérieurement**

- Droit de l'urbanisme
- Droit communautaire institutionnel
- Contentieux public répressif

### **ACTIVITES SCIENTIFIQUES**

#### ➤ **Publications**

#### **I. DROIT ET HISTOIRE CONSTITUTIONNELS, THÉORIE DE L'ÉTAT, THÉORIE DU DROIT**

- 1) *L'exécutif et la Constitution de 1791*, Paris, PUF, coll. Droit fondamental, 2010, 503 p.
- 2) « Pour une analyse contextualiste du droit constitutionnel (l'exemple de la Constitution de 1791) » (conférence donnée lors du colloque du 26 mai 2000 organisé par l'Institut Michel Villey), *Droits*, 2000, n° 32, pp. 67-87

- 3) Note de lecture sur l'ouvrage de L. Boroumand, « La guerre des principes », *Droits*, 2000, n° 32, p. 191
- 4) « La doctrine publiciste française et la faculté d'empêcher » (intervention au colloque des 16 et 17 septembre 2004 organisé par la Société pour l'histoire des facultés de droit et de la science juridique), *Revue d'histoire des Facultés de droit et de la science juridique*, 2004, n° 24, pp. 99-118
- 5) Note sur la décision du Conseil constitutionnel du 21 avril 2005, *Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école*, *Revue française de droit administratif*, 2005, pp. 922-927
- 6) « Quelle définition de l'esclave ? », in T. Le Marc'hadour et M. Carius (dir.), *Esclavage et droit. Du Code noir à nos jours*, actes du colloque de Douai du 20 décembre 2006, Arras, Artois Presses Université, 2010, pp. 151-156
- 7) « Les établissements publics de coopération intercommunale sont-ils des collectivités territoriales ? », in M. Verpeaux, É. Landot, B. Malhey (dir.), *La réforme des collectivités territoriales*, Paris, Berger-Levrault, 2011, pp. 137-148
- 8) « Sanctionner : parfaire la loi », *Clio et Thémis* (revue d'histoire du droit en ligne), à paraître
- 9) « Les rapports entre les pouvoirs administratifs locaux selon la Constituante de 1789 », in M. Biard (dir.), *Querelles dans le clocher. Tensions et conflits entre les autorités dans les chefs-lieux de département (1790-1795)*, actes de la journée d'étude du 23 novembre 2011 organisée par le GRHis-Université de Rouen - IRHis-Université de Lille 3, à paraître en 2013
- 10) « La République des origines (10 août 1792-21 janvier-6 avril 1793) », in M. Biard, H. Leuwers, P. Serna et Ph. Bourdin, *Entrer en République*, acte du colloque international des 20 et 21 septembre 2012 organisé par l'ACTAPOL, l'Institut d'Histoire de la Révolution française et de la Société des études robespierristes, à paraître à Paris, A. Colin, en septembre 2013

## II. DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE

- 11) *Fonction publique territoriale et intercommunalité*, Voiron, Territorial éditions, 2011, 210 p. (en collaboration avec É. Landot)
- 12) *Recruter dans la fonction publique territoriale*, Voiron, Territorial éditions, 2013, 72 p.
- 13) « La notion d'agent public : entre vie et trépas », *Droit administratif*, 2005, n° 8-9, pp. 7-11
- 14) « Les transferts de contrats de travail », *Gazette des communes*, 14 mai 2007, pp. 54-58
- 15) « La fin de détachement sur emploi fonctionnel », *Gazette des communes*, 3 décembre 2007, pp. 64-67
- 16) « Une mesure complexe : la mutation d'office dans l'intérêt du service », *Droit administratif*, juillet 2008, pp. 13-17
- 17) « Changement de mode de gestion et personnel », in E. et Y. Landot (dir.), *Code du service public de l'eau*, Paris, éd. du Moniteur, 2009, pp. 749-753

## III. DROIT ADMINISTRATIF (AUTRE QUE DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE)

- 18) « La notion de délégation dans le droit de la délégation de service public », *Droit administratif*, 2002, février, pp. 4-9 et, mars, pp. 11-16
- 19) « Les critères d'identification d'une liberté fondamentale au sens de l'article L. 521-2 du Code de justice administrative », *AJDA*, 2003, pp. 2008-2017
- 20) « Droit d'accès au service public de l'eau », in E. et Y. Landot (dir.), *Code du service public de l'eau*, Paris, éd. du Moniteur, 2009, pp. 971-980
- 21) « Les périmètres de protection des captages », in E. et Y. Landot (dir.), *Code du service public de l'eau*, Paris, éd. du Moniteur, 2009, pp. 881-891
- 22) « Redevances des agences de l'eau : nature, assujettissement, assiette, taux », in E. et Y. Landot (dir.), *Code du service public de l'eau*, Paris, éd. du Moniteur, 2009, pp. 59-83 (en collaboration avec E. Clos)
- 23) « Redevances des agences de l'eau : déclaration, contrôle, recouvrement, contentieux », in E. et Y. Landot (dir.), *Code du service public de l'eau*, Paris, éd. du Moniteur, 2009, pp. 85-109

#### IV. DROIT ÉLECTORAL

- 24) *Guide pratique de la période préélectorale*, Voiron, Territorial éditions, 2013, 182 p. (en collaboration avec J.-L. Bally et É. Landot)

➤ **Autres activités**

- Membre de l'assemblée de l'Institut Michel Villey (Paris II)

#### **RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES**

- Assesseur du doyen de la Faculté de droit de Douai (2006-2012)
- Membre du CEVU de l'Université d'Artois (depuis 2009)
- Directeur du Master Droit de la Faculté de droit de Douai (2010-2011)
- Membre du conseil d'UFR de la Faculté de droit de Douai (depuis 2008)
- Président du comité de sélection de la Faculté de droit de Douai en vue du recrutement d'un maître de conférences en droit public (2013)